Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 32 (1896)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIIme ANNÉE | GENÈVE

N° 9 | 1er Mai 1896

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Sommaire. — Congrès scolaire de Genève. — L'Enseignement des langues vivantes par les méthodes intuitives. — XIme Cours normal suisse de travaux manuels. — Correspondance — Partie pratique. Exercices scolaires: Langue française. Mathématiques élémentaires. — Dessin.

Congrès scolaire de Genève

Le Comité directeur s'occupe d'établir le programme du prochain Congrès scolaire. Il compte placer le matin, avant les séances générales, des conférences et des visites aux musées, M. le Dr E. Yung, qui veut bien présider la commission chargé de les organiser, nous écrit que les suivantes sont déjà assurées :

M. Duproix, professeur à l'Université : *Les rapports de la psychologie avec la science de l'éducation* (auditoire de théologie).

M. Guye, professeur à l'Université : *L'organisation moderne des études de chimie*, visite de l'Ecole de chimie (grand auditoire de l'Ecole de chimie).

M. Soret, professeur à l'Université : *Les rayons Roëntgen* (auditoire de physique).

M. Raoul Pictet : *Les causes du mouvement* (au pavillon Pictet à l'Exposition).

M. J. Briquet, directeur du Jardin botanique : *L'Origine des plantes des Alpes* (aux rocailles du Jardin botanique).

M. E. Yung, professeur à l'Université : *Psychologie comparée de l'animal et de l'enfant nouveau-né* (auditoire de zoologie).

M. Bedot, directeur et d'Adelung, docteur ès-sciences. Visite du Musée d'histoire naturelle.

M. E. Pittard, maître au Collège : *Les lacs suisses.*

G. Hantz, directeur du Musée des arts décoratifs. Visite et explication de ce musée.

M. Steinmann, maître à l'Ecole professionnelle : *Die Wasserwerke Genf's und die elektrische Kraftübertragung Chèvres-Genf.*

M. Martin, professeur de dessin. Visite au Musée de l'Ariana.

En outre, M. Bernard Bouvier, professeur à l'Université, invite cordialement les membres du Congrès à assister à la séance d'ouverture des cours de vacances qui aura lieu le 15 juillet à 5 heures à l'Université, salle n° 30.

Le Comité directeur.

L'Enseignement des langues vivantes

par les méthodes intuitives

(*Suite*)

Imiter la nature qui tient en permanence, pour la première enfance, une école à laquelle on peut étudier ses procédés, telle est la tâche que se sont proposée les nouvelles méthodes. Mais dans le tourbillon de la vie mobile de l'enfant, dans le pêle-mêle de ses actes et de ses sensations, dans l'inattendu de ses caprices et de ses enthousiasmes, peut-on trouver quelque chose qui ressemble à une méthode, c'est-à-dire à une « ordination systématique » de ses impressions ? Et cependant, il parvient, en l'espace de six mois à un an, à exprimer ses idées, à dire ce qu'il voit, à répéter ce qu'il entend et cela sans fatigue, sans effort apparent, en jouant autour de sa mère, en courant avec les enfants de son âge.

C'est un instinct, c'est un don naturel ! dira-t-on. Non, la merveilleuse aptitude de l'enfant pour s'assimiler une langue n'est pas un don, c'est le résultat d'un travail intellectuel admirablement conduit qui repose sur des principes le plus souvent en parfaite contradiction avec ceux des méthodes grammaticales.

Qu'on transporte ce même enfant de 4 à 5 ans dans un milieu où il n'entendra parler qu'allemand ou anglais ; au bout de quelques mois, il s'exprimera dans l'une de ces langues avec autant d'aisance qu'en français. Par conséquent, cette facilité d'assimilation fût-elle un don, que ce don ne limiterait pas ses effets à la langue maternelle et ne serait pas réservé à quelques individus seulement.

Disons-le bien haut, le don des langues, tous les hommes et tous les peuples le possèdent ; les méthodes défectueuses sont seules la cause d'insuccès qu'on a trop souvent constatés.

Dans son beau livre sur l'art d'enseigner les langues, F. Gouin décrit

de la manière suivante, l'impression que produisit sur son petit neveu la première visite qu'il fit avec lui à un moulin à blé:

« En face du moulin, l'esprit de l'enfant avait pris une attitude passive et toute réceptive. Mais après l'heure de la « digestion intellectuelle », il avait changé de rôle, et réagissant sur les impressions reçues et subies, il avait travaillé sur elles comme sur une matière première et les avait transformées en réalités ou si l'on veut en images subjectives, c'est-à-dire en « idées ». A la phase de l'attitude passive de la réception avait succédé la phase et l'attitude active, réactionnaire de la réflexion d'abord, de la conception ensuite. En d'autres termes, il ne voyait plus : il se représentait.

L'enfant se représentait donc le phénomène complexe du moulin ; mais sous quelle forme se représentait-il ce phénomène ? Quelle forme avait-il donnée à sa perception originelle ? Le double travail de la réflexion et de la conception avait-il altéré, modifié en quelque chose la perception immédiate ? Cette représentation était-elle ordonnée ou désordonnée ? Etait-ce un tableau, un amas confus, incohérent de faits et d'idées, un pêle-mêle fortuit de souvenirs ? Non ! non et encore non !

Le travail de l'enfant ne se fait pas au hasard, au jour le jour, au gré des impressions mobiles du moment, comme le proclament la plupart des linguistes, et comme je l'avais jadis imaginé moi-même.

L'enfant suit au contraire une ligne merveilleusement droite, un ordre, une logique absolument irréprochable qui est le secret de cette prodigieuse mémoire qui permet à un petit être de quatre ans de s'assimiler en une année les vingt ou trente mille termes de la langue vulgaire avec les vingt ou trente mille tours qui en dérivent, sans compter toutes les formes grammaticales.

L'enfant ordonne intellectuellement chacune de ses perceptions, glissant sur les anciennes, c'est-à-dire sur les connaissances déjà acquises, s'arrêtant brusquement devant les nouvelles, les travaillant jusqu'à ce qu'il les ait ordonnées à leur tour et transformées comme les précédentes en connaissances désormais « acquises ».

Par ce jeu, par ce mouvement, par ce travail si arbitraire, si fantastique, si décousu en apparence, mais si logique, si bien entendu en réalité, l'enfant trompe l'observateur le plus attentif. »

Donc l'enfant ordonne ses perceptions ; mais quelle est la règle qu'il suit dans sa classification. Ecoutez-le attentivement lorsqu'il raconte ce qu'il a vu pour la première fois. Il veut atteindre un but, le but final du phénomène qu'il est en train de revivre, du monde nouveau qu'il a découvert et cependant, malgré son impatience, malgré la hâte qu'il a de tout dire, il n'omettra aucun détail, aucune circonstance, aucun moyen, aucune cause. Par conséquent rapport de cause à effet.

Mais ce n'est pas le seul principe qui sert de base à sa logique. Il reprendra le phénomène depuis son origine, décrivant les faits dans l'ordre où il les a vus se dérouler, liant chacune de ses conceptions, chacune de ses propositions par ces mots : *Puis — et puis* — d'où second rapport, celui de succession dans le temps.

Ajoutons qu'un certain temps s'est écoulé entre le moment où il a vu

et celui où il a raconté ; enfin qu'il reverra le même phénomène, qu'il découvrira certains faits, certains détails qui lui avaient échappé de prime abord, qu'il ajoutera à ce moment de nouvelles perceptions aux précédentes, et les bases de la méthode linguistique naturelle sont définies ; ce sont :

Rapport de cause à effet ;
Rapport de succession dans le temps ;
Incubation ;
Extension des connaissances par cycles concentriques.

Combien nous sommes loin des méthodes grammaticales. Ici un mot, le mot schlagen, par exemple, n'est qu'un assemblage arbitraire de huit lettres qui ne produit aucune impression sur l'esprit et ne devient une perception qu'après avoir subi le travail mental de la traduction ; dans la méthode naturelle, le même mot se transfigure en quelque chose de vivant et révèle l'effort ou le mouvement qu'il a mission de représenter ; ce ne sont plus huit lettres, c'est une idée.

Par celles-là, ainsi qu'un professeur qui, savamment, le scalpel à la main, dissèque des cadavres, l'élève travestit la parole vivante en caractères purement typographiques, inertes et sans vie ; il dispose des lettres dans son œil, passant d'un mot abstrait à un autre mot abstrait, d'une phrase abstraite à une autre phrase abstraite.

Par celles-ci, au contraire, le mot est une perception que l'enfant, dans sa logique innée et impeccable, transforme en une conception ; puis, passant d'une perception complexe à une autre perception complexe, il ordonne ses conceptions, enchaîne, dans leurs rapports naturels, le mot au mot, la proposition à la proposition. Et, il faut le répéter ici, à l'école de la nature, il n'émet jamais de mots isolés ; sa première parole, fut-elle monosyllabique, n'est pas un simple mot, c'est l'énoncé incomplet peut-être, informe même, d'un jugement complet, c'est une proposition entière ; tout mot isolé est une abstraction ; l'enfant n'entend pas les abstractions.

Quant à la première matière dont il tisse son discours, dans quel milieu, dans quelle sphère la trouve-t-il ?

Evidemment, c'est ce qui le touche de plus près, son corps, ses vêtements, l'intérieur de la maison paternelle, les actions variées et multiples de la mère de famille autour du foyer qui constituent le premier fonds auquel la parole s'alimente. Et tout vulgaire, tout rudimentaire qu'il puisse paraître, c'est à ce fonds, à cette source inépuisable que toute sa vie il viendra puiser et se retremper. Il se lève, il s'habille, il mange, il boit, il joue, il étudie, il écrit ; il voit sa mère allumer du feu, balayer, laver, repasser ; il voit son père scier du bois, faucher, forger, limer ; il voit la vie de la campagne, l'animation de la rue, l'activité de ses semblables. Faisons dire à nos élèves l'histoire de leur lever, de leur toilette, de leurs jeux, l'emploi de leur temps, les occupations de leurs parents ; et ne craignons pas qu'ils s'étonnent de la simplicité des sujets qui leur sont proposés ; toutes ces actions, ils les connaissent parce qu'ils les ont vécues ; elles n'en ont pas moins pour eux l'attrait d'une révélation, la révélation progressive de leur individualité.

En résumé, aux caractères typographiques du livre substituons le livre

de la nature et ouvrons-le tout grand afin que nos élèves y lisent et que, dans la langue qu'ils se proposent d'apprendre, ils y lisent et revivent *leur individualité !*

Les nouvelles méthodes linguistiques peuvent varier dans la voie à suivre; mais pour toutes, les moyens et le but à atteindre sont les mêmes. Les moyens : *voir, entendre, répéter*, tout est là.

Le but : *faire penser et parler directement l'élève dans la langue qu'il étudie.*

*
* *

On connaît les idées de Rousseau et de Pestalozzi à l'égard des méthodes intuitives. Non seulement Pestalozzi les estimait à leur juste valeur ; mais il les employait dans l'étude des langues étrangères. En mai 1776, Basedow invita tous les hommes marquants d'Allemagne et de Suisse à un examen qui eut lieu à Dessau ; Freiherr von Rochow et le professeur Schummel rapportent que, pour la langue française, les élèves furent interrogés en français et eurent à décrire, dans cette langue, un tableau placé devant eux et représentant une scène printanière.

Toutefois si, grâce aux efforts d'hommes distingués, les méthodes intuitives s'imposaient peu à peu à la pédagogie moderne, elles furent depuis les essais de Pestalozzi et de Basedow, négligées dans l'enseignement des langues vivantes.

Des applications en avaient été faites cependant, mais à la langue maternelle seulement par von Türk (1806), Diesterweg, Denzel (1822), Grassman (1825), Wurst (1830), Vogel (1854).

Le premier essai tenté, de nos jours, pour substituer les méthodes intuitives aux méthodes grammaticales dans l'étude des langues étrangères, remonte à 1858. Karl Griep écrivit à cette époque un petit livre intitulé : *La Ville et la Campagne.* C'était un recueil de mots français, avec traduction allemande, adapté à l'explication des tableaux de M. Wilke. Malheureusement Griep mourut avant d'avoir achevé son œuvre.

Le véritable fondateur de la nouvelle école est A.-F. Louvier, directeur d'institution à Hambourg, qui fit paraître en 1864 une méthode complète, en une série de six parties successives, destinée surtout à des écoles de filles. Louvier s'inspire de la psychologie de Kant et veut qu'on place sous les yeux de l'enfant l'objet dont on lui parle ; il suit la voie naturelle, allant du connu à l'inconnu, du facile au difficile, du simple au composé, du concret à l'abstrait.

Depuis Louvier, un nombre considérable d'œuvres remarquables ont été créées, exploitant, fouillant le même filon si riche et si fécond.

En 1868, J. Lehmann écrit un « livre de lecture et méthode d'enseignement de la langue française basée sur l'intuition » ; X. Ducotterd publie en même temps « l'intuition appliquée à l'enseignement de la langue française ». Ces deux manuels sont, comme celui de Griep, accompagnés de tableaux qui permettent de donner des leçons de choses dans la langue qu'on enseigne. Il n'est donc plus question de l'étude de règles abstraites ou de ces listes de mots connues sous le nom de vocabulaires.

A partir de ce moment, les livres se succèdent sans interruption. En

1871, le professeur Kuhnow substitue aux tableaux de Wilke, employés précédemment, ceux de Strübing ; mais il était réservé à un pédagogue suisse, S. Alge, de donner aux nouvelles méthodes une impulsion qui leur avait manqué jusque-là. Il abandonna les tableaux de Wilke et de Strübing et adopta ceux de Hölzel, longs de 1 m. 40 et haut de 92 cent. Déjà en 1887 il avait écrit un « Leitfaden » pour les premières notions de français, dont le plan est une rigoureuse application des principes émis plus haut. Toutefois, la valeur de l'œuvre de Alge n'est pas le seul facteur de sa réussite ; tandis qu'il mettait à la disposition des instituteurs un matériel pratique et bien conçu, des écrivains de premier ordre : F. Gouin, en France (1881), W. Vietor (1882), Ferdinand Schmidt (1885) en Allemagne avaient préparé le terrain par des ouvrages d'une haute valeur.

Actuellement, en Suisse allemande, en Allemagne, en Belgique, et ailleurs, les manuels basés sur les méthodes nouvelles sont légion. En première ligne et au-dessus de tous, on peut nommer celui de Rossmann et Schmidt (1892), le mieux conçu et le plus répandu en Allemagne.

En Suisse, presque tous les cantons allemands, en particulier Zurich, St-Gall, Schaffhouse, Argovie, Lucerne, ont adopté les méthodes nouvelles.

Une communication récente du Département de l'instruction publique de Zurich invite les maîtres de français à enseigner d'après les nouvelles méthodes basées sur l'intuition, en utilisant les tableaux et le matériel approprié à cet effet.

Les plus récents règlements des écoles d'Allemagne enjoignent de donner l'enseignement du français et de l'anglais dans ces langues.

Enfin, voici quelques articles du programme de l' « Association des professeurs de langues vivantes » dont le siège est à Paris :

« 1. Ce qu'il faut étudier d'abord dans une langue étrangère, ce n'est pas le langage plus ou moins archaïque de la littérature, mais le langage parlé de tous les jours.

2. Le premier soin du maître doit être de rendre parfaitement familiers aux élèves les *sons* de la langue étrangère.

3. Le maître fera étudier les phrases et les tournures idiomatiques les plus usuelles de la langue étrangère.

4. Il enseignera d'abord la grammaire inductivement ; une étude plus systématique sera réservée pour la fin.

5. Il rattachera les expressions de la langue étrangère directement aux idées ou à d'autres expressions de la même langue, non à celles de la langue maternelle. Il remplacera donc la traduction par des leçons de choses, des leçons sur des images et des explications données dans la langue étrangère.

6. Quand plus tard il donnera aux élèves des devoirs écrits à faire, ce seront d'abord des reproductions de textes déjà lus et expliqués, puis des récits faits par lui-même de vive voix ; ensuite viendront les rédactions libres. »

Sous l'effort de cette poussée irrésistible, le vieil édifice linguistique

craque de toute part et chancelle; sous peu, nous assisterons à son effondrement complet et il ne restera plus, de ce somptueux, mais bien peu utile monument, que le souvenir des tortures infligées à tant de jeunes intelligences et le regret des heures si précieuses que tant de générations ont gaspillées en pure perte.

Louis Favre.

XIme Cours normal suisse de travaux manuels.

Assuré de l'appui financier de la Confédération, le Comité de la *Société suisse pour l'extension de l'enseignement des travaux manuels* organise son onzième cours normal.

Ce cours, comme ceux qui l'ont précédé, a pour but de préparer les instituteurs à l'enseignement de cette nouvelle branche dans nos écoles; il aura lieu à Genève, du 15 juillet au 12 août et sera placé sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique de ce canton.

L'enseignement, qui sera donné en français et en allemand, comprendra les sections suivantes:

1re section — Cartonnage.
2me section — Travail sur bois à l'établi.
3me section — Modelage et sculpture en coches (Kerbschnitt).
4me section — Confection d'objets se rapportant à l'enseignement intuitif.

Les participants ne pourront s'inscrire que dans l'une des sections.

La connaissance du travail sur bois à l'établi est indispensable aux instituteurs qui désirent faire de la sculpture.

La quatrième section, que nous désignerons sous le nom de « Cours spécial », est destiné aux participants possédant déjà une certaine habileté dans le maniement des principaux outils (carton et bois). — Dans ce cours ne seront confectionnés que des objets ayant trait à l'enseignement des diverses branches inscrites au programme de nos écoles: géométrie, dessin, leçons de choses, etc. Ces occupations nécessitant l'emploi du carton, du bois, du métal et d'autres matières encore, les instituteurs y trouveront un excellent moyen de développer leur adresse, tout en créant un matériel d'enseignement intuitif d'une utilité incontestable dans leur carrière pédagogique.

Plusieurs personnes compétentes ont offert leur concours pour des conférences se rapportant à l'enseignement des travaux manuels; de sorte que les participants pourront se faire une idée exacte du rôle important de cette branche dans l'éducation. De plus, dans chaque section, les maîtres feront de fréquentes causeries sur l'outillage et les matières premières.

La direction a prévu aussi de fréquentes visites à l'exposition, au moyen de billets collectifs. Des explications seront données dans l'en-

ceinte même de l'exposition, devant les objets exposés au groupe XVII (Enseignement).

La finance à payer est de 65 fr. y compris les fournitures. Cependant, pour le « Cours spécial », la direction ne s'engage à fournir que du bois, du papier, du fil de fer, de la tôle, des vis et des clous ; les autres fournitures, telles que tubes de verre, lames de zinc, charbon de cornue pour piles, fil électrique, etc. seront à leur charge.

Dans le voisinage immédiat des salles de cours, les participants pourront trouver une bonne pension pour 2 fr. 25 par jour et un logement à prix modéré, de sorte que la dépense totale n'excédera pas 70 fr.

Le Département fédéral de l'Industrie accorde à chaque instituteur une somme égale à la subvention qu'il recevra de son canton.

* * *

Depuis longtemps le besoin d'un cours normal à l'usage des maîtres et des maîtresses dirigeant les classes inférieures se faisait sentir, car les objets exécutés dans nos cours fédéraux ne peuvent être faits que par des enfants ayant atteint onze à douze ans. C'est pour combler cette lacune qu'un cours élémentaire sera organisé à Genève du 5 au 11 juillet.

Le but de ce premier cours est donc de préparer les instituteurs et les institutrices à l'enseignement du travail manuel dans les trois premières années de l'école primaire, de leur montrer comment cette branche peut être combinée avec l'enseignement des autres branches pour contribuer puissamment au développement intellectuel des élèves. — Ces occupations font suite à celles de l'école enfantine ; on y retrouve la même idée que celle qui a dirigé Froebel dans l'élaboration de sa méthode : développer le sens de l'enfant, lui apprendre à voir, à observer — cela, en introduisant dans l'école cette partie concrète qui rend les leçons si attrayantes et, par conséquent, si fructueuses. — La confection de chaque objet donnera lieu à une courte causerie destinée à montrer aux participants le parti qu'ils peuvent en tirer pour l'enseignement d'une branche quelconque de notre programme : arithmétique, dessin, notions de géométrie, leçons de choses, etc. — Ces travaux ne nécessitent ni ateliers, ni tables spéciales ; ils peuvent être faits sur les pupitres ordinaires, à l'aide d'un outillage fort simple composé d'une paire de ciseaux, d'un poinçon et d'une équerre en bois graduée sur l'un des côtés. — Le tout coûte de 80 centimes à un franc, suivant la qualité des ciseaux. Les fournitures consistent en papier, en carton mince et en laines de diverses couleurs. — Vers la fin du cours, quelques séances seront consacrées à une sorte de modelage bien à la portée des jeunes enfants.

De même que les participants au cours principal, les personnes suivant le cours élémentaire recevront sur place des explications concernant les objets exposés par les écoles primaires et par les écoles enfantines.

Chaque participant à ce cours aura à se procurer l'outillage et les fournitures nécessaires.

Le prix du cours est de cinq francs. Les instituteurs inscrits pour le cours principal seront dispensés du payement de cette somme.

Une nouvelle circulaire indiquera exactement le jour et l'heure de l'ouverture des cours.

L'inscription, pour les deux cours, est ouverte au Département de l'Instruction publique du canton de Genève jusqu'au 1er juin; toutefois, pour simplifier la tâche du comité, les personnes qui ont l'intention de s'inscrire sont priées de le faire le plus tôt possible, en indiquant si elles désirent qu'on s'occupe de leur logement et de leur pension.

Tout en demandant aux autorités scolaires de bien vouloir communiquer la présente circulaire au corps enseignant, nous les rendons attentives au multiples avantages qu'il y a pour l'école, de faciliter aux instituteurs et aux institutrices un séjour à Genève pendant l'exposition — car il y trouveront une occasion exceptionnelle d'étudier à fond tout ce qui se fait en Suisse dans le domaine de l'instruction populaire.

Pour obtenir la subvention, les cantons n'auront pas à s'adresser directement au Département fédéral de l'Industrie, mais au Département de l'Instruction publique du canton de Genève qui entrera en relation avec les autorités fédérales.

Les personnes qui ne suivent que le cours élémentaire n'ont pas droit à la subvention fédérale.

NOTA. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. *L. Gilliéron*, inspecteur de l'enseignement manuel, directeur des cours, Grottes, 21, Genève.

CORRESPONDANCE

Neuveville, le 22 avril 1896.

Assemblée des délégués de la Société cantonale des instituteurs bernois.

Le 18 avril dernier avait lieu au Musée (Gesellschaftshaus) à Berne l'assemblée annuelle des délégués de la Société cantonale des instituteurs bernois. 83 délégués, représentant 54 sections, étaient présents, parmi lesquels une quinzaine de Jurassiens de tous les districts.

Avant d'ouvrir la séance, le président, M. Flückiger, de Berne, souhaite la bienvenue aux délégués et passe en revue les résultats acquis jusqu'à ce jour par l'association, fondée en 1892: amélioration de la situation matérielle du corps enseignant par l'adoption de la nouvelle loi scolaire et par des requêtes du Comité central; élaboration d'un règlement pour la protection des sociétaires non réélus; démarches pour la fondation d'une caisse obligatoire de retraite; création d'une caisse de prêts. Puis il examine les questions sur lesquelles la société devra porter son attention pendant le prochain exercice: initiative pour le subventionnement de l'école populaire par la Confédération; caisse de secours pour veuves et orphelins; instruction professionnelle, etc.

L'ordre du jour appelle en premier lieu la discussion sur le *règlement pour la protection des sociétaires en cas de non réélection injustifiée.* Ce règlement est adopté à l'unanimité avec une légère modification à l'art.

10. Celui-ci dit que les noms des sociétaires qui auront contribué à priver de sa place un de leurs collègues seront publiés dans les organes de l'association.

L'assemblée décide ensuite de faire paraître dans les mêmes journaux pédagogiques la réponse du Conseil synodal ecclésiastique cantonal au Comité central, concernant les *prières d'ensevelissement* et les oraisons funèbres, faites dans un grand nombre de localités par les instituteurs. Ce document sera aussi remis à tous les conseil paroissiaux protestants du canton.

La dernière assemblée des délégués avait autorisé le Comité central à accorder des prêts jusqu'à concurrence de 500 fr. aux sociétaires dans le besoin qui en feraient la demande et qui seraient recommandés par le comité de leur section. Suivant M. Engeloch, caissier central, rapporteur sur la question de la *Caisse de prêts*, cette nouvelle institution a bien fonctionné pendant l'exercice écoulé. 22 sociétaires en ont profité, pour un montant total de 6,030 fr. Le Comité central n'a jamais accordé de prêt qu'avec bonnes garanties. Les intérêts rentrent régulièrement et les sommes prêtées se remboursent par amortissements trimestriels d'au moins 25 fr. L'assemblee décide de continuer dans les mêmes conditions.

On a beaucoup parlé ces derniers temps, même dans les journaux politiques, de l'instituteur Zumbach de Wattenwyl, auquel la Direction de l'instruction publique, à la suite d'un procès sensationnel, a infligé un blâme sévère pour avoir souffleté un enfant. Le Comité central s'est aussi occupé de la question ; il a consulté M. l'avocat Wyss, conseiller national, qui, après une étude attentive de la cause, a formulé les conclusions suivantes : La Société des instituteurs doit : 1° Adresser une requête au Conseil exécutif pour le prier de retirer le blâme infligé à l'instituteur Zumbach ; 2° Au cas où le gouvernement ne prendrait pas cette demande en considération, provoquer une interpellation au Grand Conseil et demander à l'autorité législative d'interpréter la question des peines corporelles à l'école. (On sait que le Grand Conseil bernois a intentionnellement ignoré les punitions corporelles dans la nouvelle loi scolaire.) Le Comité central propose de suivre les conseils de M. Wyss. Adopté.

Vu la longueur du *rapport de gestion* du Comité central pour l'exercice écoulé et le peu de temps dont l'assemblée dispose, il n'en est pas donné lecture ; il sera publié dans les organes de l'association, où tous les sociétaires pourront en prendre connaissance.

Les *comptes*, après rapport des vérificateurs, sont adoptés. La fortune de l'association se monte à environ 10,800 fr., en augmentation de 2800 fr. sur l'année dernière.

Concernant le choix du nouveau « Vorort », l'assemblée témoigne en se levant sa reconnaissance à la section de Berne pour la manière dont elle gère nos affaires et la prie de rester à la tête de notre association.

C'est M. Grünig, rédacteur du « *Berner Schulblatt* », l'infatigable champion de la cause du subventionnement de l'école populaire par la Confédération, qui rapporte sur *l'initiative*. Il montre que les conseils de la nation, malgré l'adoption de l'article constitutionnel qui prévoit le subventionnement de l'école de tout le monde par la caisse fédérale, remplie sur-

tout par les droits perçus à nos frontières sur les objets de première nécessité, n'ont rien voulu faire jusqu'ici pour l'application de cette disposition légale ; il conclut que c'est le peuple lui-même qui doit prendre la question en mains au moyen de l'initiative. Après un chaleureux plaidoyer de M. l'inspecteur Gobat, qui fait appel à l'esprit de solidarité de tous les éducateurs de la jeunesse pour assurer la réussite de cette œuvre humanitaire, l'assemblée décide d'appuyer énergiquement le mouvement d'initiative. M.

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES SCOLAIRES

I. — Langue française

Nous devons à l'obligeance de M. A. Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont, la communication des questions ci-dessous. Nous ne doutons pas qu'elles intéresseront un grand nombre de nos lecteurs.

JURA BERNOIS [1]

Certificat d'études primaires

EXAMEN DU PRINTEMPS 1896

(Les réponses aux questions qui suivent sont données par écrit.)

HISTOIRE BIBLIQUE. — 1. A quelle époque vivait Abraham ?
2. Indiquez quelques qualités de Rebecca ?
3. Citez une bonne action d'Esaü ?
4. Pourquoi Joseph ne se fit-il pas d'abord connaître à ses frères lorsqu'ils allèrent acheter du blé en Egypte ?
5. Où Moïse s'est-il préparé à la mission qu'il a remplie ?
6. Quel est le cinquième commandement du décalogue ?
7. Nommez un fidèle ami de David ?
8. Qui eût le courage d'adresser des reproches au roi Achab ?
9. Qui ramena les Israélites dans leur pays après la captivité de Babylone ?
10. Qu'est-ce qu'a surtout prêché Jean-Baptiste ?
11. Nommez les quatre premiers disciples appelés par Jésus ?
12. Par quoi se distinguaient surtout les Pharisiens ?
13. Quelle vertu Jésus recommande-t-il tout particulièrement à ses disciples ?
14 Citez deux péagers qui ont reçu Jésus chez eux ?
15. Dans quelles parties de l'évangile se trouve principalement contenu l'enseignement de Jésus ?
16. Citez deux paraboles qui font surtout ressortir l'amour de Dieu pour le pêcheur ?
17. Citez une parabole de Jésus-Christ ?
18. Où fut fondée la première église chrétienne ?
19. Quelle fête rappelle cette fondation ?
20. A quel parti religieux appartenait l'apôtre Paul avant sa conversion ?
21. Dans quelles contrées cet apôtre a-t-il fondé des églises ?
22. Quel bon effet ont eu les persécutions dirigées contre les chrétiens ?

1 Les enfants qui prouvent dans un examen avoir acquis l'instruction primaire nécessaire, peuvent être dispensés de l'école à la fin de la huitième année scolaire (art. 60 de la loi du 6 mai 1894).

COMPOSITION. — Mon meilleur ami (amie) à l'école (renseignements personnels, qualités, défauts).

DICTÉE. — Avez-vous réfléchi, mes enfants, à la reconnaissance que vous devez à vos maîtres ? En vous instruisant, ils vous rendent un immense service. Ecoutez ce qu'a écrit à ce sujet un grand écrivain de notre siècle, Victor Hugo :

« A-t-on jamais songé à ce que c'est que l'homme qui enseigne ? Vous entrez chez un charron, il fabrique des roues et des timons, vous dites : c'est un homme utile. Vous entrez chez un tisserand, il fabrique de la toile, vous dites : c'est un homme précieux. Vous entrez chez un forgeron, il fabrique des pioches, des marteaux, des socs de charrue, vous dites : c'est un homme nécessaire. Ces hommes, ces travailleurs, vous les saluez. Vous entrez chez un instituteur, saluez plus bas. Savez-vous ce qu'il fait ? Il fabrique des esprits. »

CALCUL. — 1. Jean achète 6 $^1/_5$ m. de drap pour 18 fr. Il lui en faudrait encore 1 m. 25. Que doit-il payer de plus ?

2. Une famille de 6 personnes dépense 2 370 fr. pendant un voyage de 4 semaines. Combien de temps 7 personnes pourront-elles voyager avec 3 555 fr.

3. Quel est l'intérêt de 340 fr. à 4 % du 15 septembre au 13 juin de l'année suivante (année civile) ?

4. Un marchand achète 27 $^1/_2$ quintaux de fromage à 1 fr. 80 le kg. Combien doit-il si on lui fait un escompte de 5 % pour comptant ?

5 Un marchand de vaisselle achète 375 plats à 1 fr. 80 pièce. Il en casse 15 et veut cependant gagner encore 54 fr. Que doit-il revendre la pièce ?

6. Un bassin de fontaine mesure 4,2 m. de longueur, 9 dm. de largeur et 8 dm. de profondeur. Combien contient-il d'hectolitres d'eau ?

HISTOIRE. — 1. Quel nom portaient les plus anciens habitants du Jura-Bernois actuel ?

2. A qui appartenait le Jura-Bernois actuel à l'époque de la naissance de J.-C. ?

3. Citez deux localités du Jura-Bernois qui ont été habitées par les princes-évêques de Bâle ?

4. Un prince-évêque de Bâle a aussi habité Bienne ; quand et pourquoi ?

5. Qu'est devenu l'ancien évêché de Bâle en 1815 ?

6 Comment a-t-on appris qu'il y a eu des habitations humaines sur plusieurs de nos lacs suisses ?

7. Comment désigne-t-on l'époque où il y avait des vassaux et des serfs ?

8. Qui fit disparaître les Allemanes du rang des nations ?

9. A la suite de quel évènement Zurich entra-t-il dans la Confédération ?

10. Comment se fit-il que les Bernois furent mêlés aux luttes des Valaisans contre le duc de Savoie au commencement du 15me siècle ?

11. Où se sont accomplis au 15me siècle des faits semblables à ceux qui ont eu lieu dans les Waldstætten au commencement du 14me siècle ?

12. Quel évènement donna lieu à la guerre civile entre Zurich et Schwytz au 15me siècle ?

13. Nommez une femme qui a rendu un grand service aux Zurichois dans cette guerre ?

14. Indiquez un funeste résultat des guerres de Bourgogne ?

15. Quel évènement rappelle la date de 1653 ?

16. Nommez des martyrs de la liberté au 18me siècle ?

17. Comment appelle-t-on la constitution qui a régi la Suisse de 1803 à 1813 et par qui fut-elle donnée ?

18. Quelle pénible obligation imposait cette constitution à notre pays ?

19. Quelles sont les autorités nommées par le peuple pour notre canton et pour nos districts ?

20. Combien de membres compte le Conseil des Etats ?

21. Qui est actuellement président de la Confédération et combien de temps dureront ses fonctions ?
22. Où siègent les autorités fédérales ?

GÉOGRAPHIE. — 1. Quelle est la principale industrie du Jura-Bernois ?
2. Nommez les trois principales rivières du Jura-Bernois ?
3. Nommez deux ou trois fabriques de ciment dans le Jura-Bernois ?
4. Nommez deux ou trois tunnels importants dans le Jura-Bernois ?
5. Quelle chapelle domine la cluse de Bellerive près de Délémont ?
6. Quel hôtel domine la ville de Bienne sur les contreforts du Jura ?
7. Quel château en ruines aperçoit-on près de Sonvillier ?
8. Nommez deux localités de la Haute-Argovie ?
9. Nommez un chemin de fer de montagne dans l'Oberland ?
10. Quelle chute d'eau remarquable remarque-t-on près de Lauterbrunnen ?
11. Quelles sont les deux grandes localités des montagnes neuchâteloises ?
12. Dites quatre villes vaudoises sur les bords du Léman ?
13. Mommez deux passages importants qui conduisent du Valais en Italie ?
14. Nommez sur les bords du lac des Quatre-Cantons deux sommets renommés comme points de vue de toute beauté ?
15. Nommez trois ou quatre sommités des Grisons ?
16. Nommez trois ou quatre localités du canton de St-Gall ?
17. Nommez deux ou trois places d'armes servant à l'instruction militaire du soldat suisse ?
18. Quelles industries y a-t-il dans le canton de Zurich ?
19. Nommez deux champs de bataille dans le canton de Lucerne ?
20. Quels sont les pays d'où nous tirons de la houille ?

HISTOIRE NATURELLE. — 1. Quels sont les principaux os du crâne ?
2. Les dents se composent de deux parties. Nommez-les ?
3. A quoi reconnaît-on les vraies côtes des fausses côtes ?
4. A quoi est destiné le thorax ?
5. Nommez les os des membres inférieurs ?
6. Nommez les différentes parties du canal digestif ?
7. D'où partent les artères ?
8. Nommez les différentes parties du cœur ?
9. Comment s'appelle la membrane nerveuse intérieure de l'œil ?
10. De quoi est remplie l'oreille moyenne ?
11. Les aliments remplissent un double but. Quel est-il ?
12. On divise les vertébrés en 5 classes. Nommez-les ?
13. A quoi ressemble la sève descendante ?
14. Pourquoi le baromètre est-il généralement haut quand il fait beau temps ?
15. Quelle température indique le 0 degré du thermomètre ?
16. Quel est l'élément principal de la boussole ?
17. Qu'est-ce qui met les locomotives en mouvement ?
18. Pourquoi un ballon monte-t-il dans l'atmosphère ?
19. Quels sont réellement les deux minéraux les plus utiles ?
20. Avec quoi fait-on le papier ?
21. Quelle partie du lait entre dans la composition du beurre ?
22. Pourquoi les jeunes garçons doivent-ils se garder de fumer ?
23. Nommez un insecte qui travaille à nos vêtements ?
24. Nommez un outil qui constitue un levier du deuxième genre ?

CHANT. — 1. A quoi servent les notes ?
2. Tracez une portée ; sur cette portée placez la clef de sol, puis les notes suivantes : *sol, ut, fa, ré, si, mi, ut, la.*

3. Quel est le silence qui correspond à une ronde, à une noire, à une blanche, à une croche?
4. Où place-t-on la clef de sol ? Et la clef de fa ?
5. Avec la clef de sol où se trouve le sol moyen ?
6. Avec la clef de fa où est le fa moyen ?
7. Dites les trois mesures principales et comment on les indique !
8. Que vaut un point placé après une blanche et après une noire?
9. Quel est l'effet du dièze ?
10. A quoi sert le bémol ?
11. Qu'est-ce qu'une reprise et à quoi sert-elle ?
12. Quand il y a des points au-dessus des notes que veulent-ils dire ?
13. Dessinez quelques signes ou écrivez quelques mots qui indiquent les nuances ?
14. Quel signe emploie-t-on pour rétablir une note altérée dans son ton naturel?
15. Combien la portée compte-t-elle de lignes ? Suffisent-elles ?
16. Dans une mesure à trois temps, quel silence faut-il entre une *blanche* et une *noire* pour que la mesure soit complète ?

Leçon de grammaire au degré supérieur, divisée en étapes, d'après les principes de l'enseignement éducatif

Accord du verbe avec deux sujets unis par ET

Le conte ce Daudet intitulé *La dernière classe* a été étudié dans les leçons de lecture. Le fond des exemples qui suivent en a été tiré afin que les élèves puissent concentrer leur attention sur la forme et que l'intérêt éveillé par la lecture du conte se reporte sur la leçon de grammaire.

But. — Nous voulons reprendre quelques phrases de l'histoire qui a pour titre *La dernière classe* pour examiner comment le verbe s'accorde quand il a plusieurs sujets.

Introduction. — Vous savez déjà comment le verbe s'accorde quand il n'a qu'un sujet. Qui veut le répéter ? Par conséquent, quand le sujet est à la première personne du singulier, à quelle personne et à quel nombre se met le verbe ? Quand il est à la deuxième personne du singulier ? à la première du pluriel ? etc. Quand le sujet est un nom, à quelle personne se met le verbe ? Si ce nom est singulier ? S'il est pluriel ?

Exposé. — 1. *Le forgeron et son apprenti lisaient l'affiche.*
2 *Le vieux Hauser et l'ancien maire étaient assis au fond de la salle.*
3. *Ma grammaire et mon histoire sainte me semblaient de vieux amis.*
Lecture du 1er exemple. Quel est le verbe de cette phrase ? Qui veut analyser *lisaient* ? Dites encore une fois le nombre et la personne de ce verbe. Combien a-t-il de sujets ? A quel nombre et à quelle personne sont-ils ? Par quel mot sont-ils joints ?
Mêmes questions pour les deux autres exemples.

Comparaison. — Combien de sujets à la première phrase ? Par quoi sont-ils liés? A quel nombre et à quelle personne est le verbe ? Et le deuxième exemple ? Et le troisième ? Dans chacune de ces phrases combien y a-t-il de sujets ? A quel nombre sont-ils ? Par quoi sont-ils liés ? A quel nombre et à quelle personne est le verbe ?

Abstraction. — Par conséquent quand un verbe a pour sujets deux noms singuliers unis par *et*, à quel nombre et à quelle personne se met-il ?

Application. — Quand on dit : « l'ancien maire et l'ancien facteur écoutaient aussi », comment écrit-on écoutaient ? Pourquoi ? Mêmes questions pour : l'Alsace

et la Lorraine appartiennent à l'Allemagne. Faire chercher et analyser des exemples analogues.

II

But. — A quelle personne étaient les sujets dans les phrases précédentes ? Nous allons voir maintenant ce qu'il arrive quand les sujets sont de la première personne et de la deuxième.

Exposé — 1. *Toi et moi sommes coupables, aurait dit M. Hamel.*
2. *Mon ami et moi allions pêcher des truites.*
3. *Toi et ton père avez préféré travailler dans les filatures.*
Lire la première phrase et faire indiquer le verbe A quel nombre et à quelle personne est ce verbe ? A-t-il un ou deux sujets ? Par quoi sont-ils liés ? A quelle personne est le premier ? Et le deuxième ?
Mêmes questions pour les deux autres exemples.

Comparaison. — Dans le premier exemple le verbe a-t-il un ou plusieurs sujets ? A quel nombre et à quelle personne est-il ? Et le verbe à quel nombre et à quelle personne est-il ? Dans le deuxième exemple? Dans le troisième ? Quand le verbe a deux sujets unis par *et*, l'un de la première personne l'autre de la deuxième, à quel nombre et à quelle personne se met-il ? Quand les sujets sont de la première personne et de la troisième ? Quand ils sont de la deuxième et de la troisième ? Quelles personnes prédominent ? On exprime cela en disant que la première personne a la *priorité* sur la deuxième et la troisième et la deuxième sur la troisième.

Abstraction. — Sauriez-vous maintenant dire comment s'accorde le verbe qui a deux sujets de personnes différentes unis par *et ?*

Application. — Faut-il dire: « Vous et moi regretterons ou regretterez cette classe. Vous et vos parents devront ou devrez parler allemand. » Faire chercher et analyser des exemples semblables.
Récapitulation des deux règles et exercices d'application écrits.

L. Jayet.

II. — Mathématiques élémentaires

Géométrie

Degré supérieur

1. Un bloc de granit long de 1 m. 75, large de 0 m. 8 et haut de 1 m. 05 a été taillé à raison de 0 fr. 10 le dm² de surface. On en a fait un bassin dont les parois et le fond mesurent 0 m. 12 d'épaisseur ? La densité est 2,7. On demande :
1° Le poids du bloc. — *Rép. :* 3.969 kil.
2° Le coût de la taille. — *Rép. :* 81 fr. 55.
3° Le poids du bassin. — *Rép. :* 1.845 kil. 6984.
4° La contenance en hectolitres du bassin. — *Rép. :* 7,86403 hectol.
5° Le temps qu'il faut pour le vider au moyen d'une bouche qui débite $^4/_5$ d'hectolitre en $^3/_4$ heure. — *Rép. :* 7 h. 22 m. 21 s.

2. Un chaudronnier a construit un réservoir cylindrique de 0 m. 63 de diamètre. Ce récipient, rendu posé revient à 0 fr. 75 le litre et la dépense s'est élevée à 84 fr. Combien de mètres carrés de métal a-t-il fallu pour construire ce réservoir et à combien revient le mètre carré de surface ? — *Rép. :* 1° 1 m² 0246 ; 2° 81 fr. 98.

3. La surface totale d'un réservoir cylindrique est de 25 m². Son diamètre mesure 2 m. 80. Quelle est sa contenance en hectolitres ? — *Rép.* : 131 hectol. 88.

4. Un vase cylindrique de 2 m 20 de circonférence et de 1 m. 40 de profondeur

est aux $^6/_7$ rempli d'eau. On introduit dans ce réservoir un bloc de pierre de 0 m. 48 long sur 0 m. 25 de large et haut de 0 m. 80. Combien de litres d'eau sortira-t-il par suite de l'immersion de ce bloc? — *Rép.* : 19 lit.

6. Une source dont le débit est de 4 hectol. $^1/_2$ par heure doit remplir un réservoir de 1 m. 26 de diamètre et de 5 m. 40 de profondeur. Elle commence à couler le matin à 7 h. 15 m. Quand le réservoir sera-t-il rempli? — *Rép.* : Le même soir à 10 h. 13 m. H. J.

Rectification. — Nous avons omis de signaler au nombre des solutions justes du problème de géométrie développé dans le dernier numéro : celle de M. E. Tissot, Genève.

III. — Dessin.

SOLUTION DES PROBLÈMES PROPOSÉS DANS LE N° 6

1° Si la potiche mesure 8 modules de hauteur, nous avons pour la hauteur des trois parties du vase les dimensions suivantes :

Pied : 1 module,
Panse : 5 modules
Col : 2 modules

et pour diamètres :

Pied : 2 modules
Panse (mesurée à la hauteur de la 5me division de l'axe) : 5 mod.
Base du col : 2 modules
Ouverture du col : 3 modules.

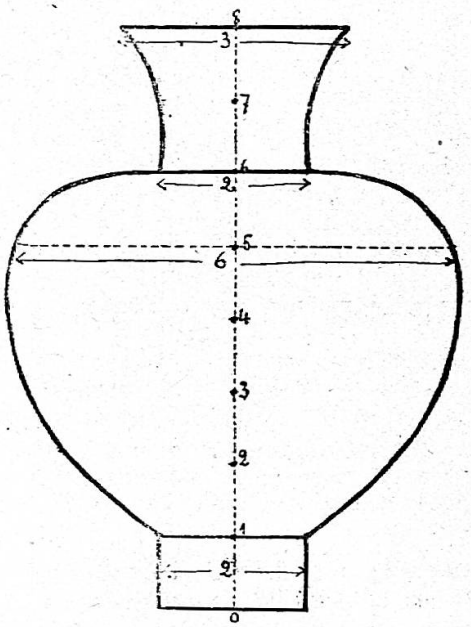

Ces proportions découlent d'ailleurs de la simple inspection de notre cliché, représentant le vase en géométral. Quant à la perspective cavalière, la potiche étant un corps de rotation, il suffit d'inscrire les ellipses (2 pour le pied et 2 pour le col) dans des rectangles, choisissant ainsi l'axe de profondeur fuyant sous un angle de 90°, avec un raccourci égal aux $^2/_3$ des diamètres de front.

Solution juste : M. F. Portier, Genève.

° Quoique nous n'ayons reçu aucune solution du problème proposé aux élèves, nous donnons cependant un cliché démontrant par lui-même de quelle manière nous comprenons l'enseignement de la composition décorative dans l'école primaire. Les annexes *a, b, c, d*, montrent diverses combinaisons obtenues par l'emploi de 2 traits et 4 points ; en *e* et en *f* nous donnons également plusieurs combinaisons obtenues au moyen des 4 traits et de 1 point. Quant à la disposition par rayonnance on par accentuation, par répétition et par intercalence, notre figure indique ce que nous entendons par ces expressions.

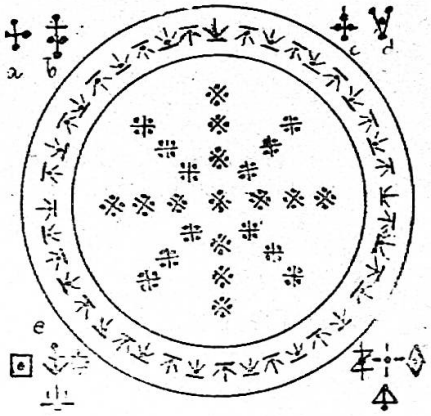

A. S.

IMPRESSIONS

TYPOGRAPHIQUES

En tous genres, en noir et en couleurs

IMPRIMERIE CENTRALE et du "GENEVOIS"

17, Boulevard James-Fazy, 17

(Anc. Maison Tiffany) — **GENEVE** — Téléphone N° 70

Travaux de luxe et courants

LETTRES DE FAIRE-PART — CIRCULAIRES

REGISTRES

AFFICHES EN TOUS GENRES

PROSPECTUS — PROGRAMMES

JOURNAUX — LABEURS — BROCHURES

Factures — Têtes de lettres

ENVELOPPES COMMERCIALES

Exécution prompte et soignée

IMPRIMERIE CENTRALE
ET DU "GENEVOIS"

IMPRIMEUR

du

Bulletin de l'Institut national genevois;

du journal

Le Genevois, quotidien à 5 centimes;

de

L'Éducateur;

de la

Revue odontologique suisse (partie française);

du journal

L'Union Franco-Suisse;

du

Journal des cafetiers de la Suisse romande;

du

Vade-Mecum de la région du Léman.

Imprimerie Centrale Genevoise, boulevard James-Fazy, 17. — Genève.

XXXIIme ANNÉE — GENÈVE

N° 10 — 15 Mai 1896

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1er & LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du Journal
M. Alex. GAVARD, professeur,
10, Grand'rue, Genève.

Gérance
M. Louis FAVRE, instituteur,
Clos de Surinam, Genève.

Rédaction de la partie pratique
M. Ch. Thorens, instituteur, Lancy
M. Alfred Schütz, maître au Collège, rue Argand 3
(*pour ce qui concerne les mathématiques et le dessin*)

Comité central. — NEUCHATEL : MM. *Ed. Clerc*, directeur des écoles, Chaux-de-Fonds ; *L. Latour*, inspecteur scolaire, Corcelles : *Alf. Grandjean*, professeur, Locle ; *A.-P. Dubois*, professeur, Locle. — VAUD : MM. *L. Roux*, professeur, Lausanne ; *L. Gagnaux*, adjoint au Département, Lausanne ; *E. Trolliet*, contrôleur des écoles, Lausanne ; *L. Beausire*, adjoint au Département, Lausanne. — JURA BERNOIS : MM. *E. Mercerat*, instituteur, Sonvillier ; *G. Schaller*, directeur de l'école normale, Porrentruy. — GENÈVE : M. *Ch. Thorens*, instituteur, Lancy. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Fr. Fritschi*, maître secondaire, Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. *W. Rosier*, professeur, président. — *Ch. Thorens*, instituteur vice-président. — *A. Gavard*, professeur, directeur du journal. — *Louis Favre*, instituteur, gérant. — *Ch. Pesson*, secrétaire. — *J. Constantin*, *Alfred Schütz*, instituteurs, suppléants.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr. (*Union postale, le port en sus*)

Pour les **annonces** s'adresser à l'**Imprimerie centrale genevoise**
GENÈVE

MAISON VEUVE BOUCHÉ

5, rue du Commerce, 5

RELIURE — DORURE

Spécialité d'écriteaux

Vient de paraître :

Idylle

Chœur à trois voix avec solis pour chœur de dames et classes de jeunes filles.

Edition piano, 1 fr. 50. — Chant seul, 40 centimes.

Bonjour !

Chœur à deux voix pour écoles

Prix : 20 centimes

Par 20 exemplaires, 10 cent.

Adresser les demandes à l'auteur

H. GIROUD,

13 à Ste-Croix (Vaud).

ENCRES

d'excellente qualité

Echantillons gratis. Rabais aux revendeurs

E. SIEGWART, fabrique chimique, à SCHWEIZERHALLE, près Bâle.

COMME COMPAGNON

d'un jeune homme de 16 ans qui doit passer quelques mois dans les Alpes, on cherche **un professeur** ou philologue. Bonne occasion pour un séjour tranquille.

Offres sous chiffre M 48 Ch à

Rodolphe Mosse, Coire.

DEMANDE

Une institutrice, voulant se perfectionner dans la langue allemande, désire place dans famille ou pensionnat d'Allemagne. — Adresser offres à M. Favre, gérant de *L'Educateur*, clos Surinam, chemin des Chênes, Genève.

Pour les annonces sur la couverture

DU JOURNAL

« L'ÉDUCATEUR »

S'adresser à l'Imprimerie Centrale Genevoise, à Genève

RABAIS IMPORTANT POUR PLUSIEURS INSERTIONS